

Recrute pour son Ecole Municipale de Musique

## **Un·e intervenant·e en milieu scolaire**

A temps complet 20/20<sup>ème</sup>

Cadre d'emploi des assistants territoriaux d'enseignement artistique  
Poste ouvert aux titulaires et aux contractuel·les

### **Poste à pourvoir à partir de septembre 2024**

**Sous l'impulsion et la responsabilité du directeur de l'Ecole Municipale de Musique et en lien avec les équipes pédagogiques des trois établissements scolaires de la commune, vous êtes en charge des interventions musicales en milieu scolaire.**

### **Missions**

#### **Interventions musicales en milieu scolaire**

- Concevoir, préparer et conduire les séances d'intervention musicale (niveau CP à CM2)
- Développer les compétences musicales et l'engagement artistique des élèves
- Concevoir, conduire et encadrer des projets musicaux
- Accompagner les enseignants dans la conception et la mise en œuvre de projets pédagogiques
- Mener une veille active et renouveler sa pratique artistique et pédagogique
- Inscrire sa mission dans le projet culturel de la commune
- Participer aux réunions et instances de concertation

### **Conditions d'exercice**

- Interventions musicales sur le temps scolaire (lundi, mardi, jeudi, vendredi)
- Déplacements dans les trois établissements scolaires de la commune
- Réalisation de missions accessoires nécessaires aux obligations de service (préparation des projets et séances, veille, participation aux temps de concertation et activités du service, coordination des projets, etc.)
- Pic d'activité selon les projets
- Grande transversalité (projet culturel de la collectivité, projets pédagogiques portés par les établissements scolaires)
- Équipement à disposition : matériel pédagogique

### **Profil recherché**

- Titulaire du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI)

#### **Savoirs**

- Solides connaissances pédagogiques et musicales
- Connaissances approfondies des spécificités du domaine des interventions musicales en milieu scolaire

#### **Savoir-faire**

- Aptitude à travailler en transversalité et à inscrire sa mission dans un projet collectif
- Capacité à impulser et conduire des projets pédagogiques artistiques
- Qualités pédagogiques, musicales et artistiques confirmées
- Maîtrise de l'accompagnement instrumental et de l'arrangement musical
- Maîtrise du chant et de la direction de chœurs d'enfants
- Capacité à analyser et renouveler sa pratique

## Savoir-être

- Grande capacité d'écoute et de communication
- Capacité d'adaptation et de réactivité
- Curiosité et ouverture artistique
- Dynamisme, créativité, force de propositions
- Polyvalence, organisation, autonomie
- Sens du service public

Permis B souhaité

## Conditions de travail

- Rémunération statutaire + régime indemnitaire
- Temps de travail : 20h/semaine
- Participation de la commune au maintien de salaire et à la complémentaire santé
- Un forfait mobilité durable et participation aux frais de déplacement en transports en commun
- Des prestations relevant du Comité des Œuvres Sociales et du CNAS (sous conditions)

Adresser CV et lettre de motivation au plus tard **le 4 mai 2024** à :

Monsieur le Maire – Hôtel de Ville – 21 rue de Rochepinard – 37550 Saint-Avertin  
ou par mail à [recrutement@ville-saint-avertin.fr](mailto:recrutement@ville-saint-avertin.fr)

Renseignements auprès de Jérémie Lemesle, directeur de l'École Municipale de Musique : 02 47 48 48 33 ou  
[emm@ville-saint-avertin.fr](mailto:emm@ville-saint-avertin.fr)

La commission de recrutement est prévue le mercredi 22 mai 2024.